

à rechercher les faits de la cause. Je constate que la preuve, en cette affaire, se résume à deux lignes et trois mots. Voilà l'espèce d'enquête qu'il a faite, et cependant, il a envoyé son compte au département; qu'on veuille bien prendre note que cette enquête, comme les précédentes, a eu lieu le 6 septembre. Le voici :

Frais de transport, publication d'avis, notification de subpoenas, etc., relatifs à l'enquête.....	\$15 00
Frais d'hôtel.....	2 50
Traversée en bac.....	0 05
Voiture.....	1 00
Loyer de la salle où s'est tenue l'enquête.....	0 40
Frais de témoins.....	1 00
Frais de sténographie (copie des dépositions et des rapports).....	1 35
Papeterie et timbres-poste.....	0 05
Total.....	\$21 35

Le compte suivant, qui me tombe dans la main, c'est celui qui a rapport à l'enquête contre Roderick Bain, enquête qui a également été tenue le même jour et au même endroit, avec les mêmes témoins et dans la même salle. Or, voici les différents articles de ce compte :

Frais de transport, publication d'avis, notification de subpoenas, etc., dans la conduite de l'enquête contre Roderick Bain, de New-Campbellton (N.-B.).....	\$15 00
Frais d'hôtel.....	2 50
Traversée en bac.....	0 05
Tramway, entre Sydney-nord et Sydney-Mines.....	0 05
Voiture, pour aller de Sydney-Mines à New-Campbellton.....	0 80
Loyer de la salle où se sont tenues les enquêtes.....	0 40
Pour assignation des témoins.....	1 00
Frais de sténographie (copie des témoignages et rapports).....	1 35
Papeterie et timbres-poste.....	0 05
Total.....	\$23 40

Le dernier compte de M. Duchemin se rapporte à l'enquête qu'il a tenue contre H. G. McKay. Or, cette enquête a eu lieu le même jour et au même endroit, avec les mêmes témoins, dans la même salle et sans qu'il lui en coûtât un sou de plus pour ses dépenses. Il ne donne pas autant de détails que dans ses autres comptes il se contente d'énumérer :

Indemnité.....	\$15 00
Dépenses d'hôtel.....	3 00
Témoins, clavigraphie, etc.....	5 40
Total.....	\$23 40

Voilà le bilan complet des réclamations qu'a faites M. Duchemin, et j'ai établi à la satisfaction de la Chambre, je le crois,—et le commissaire ne le nie pas,—que ces en-

quêtes ont toutes eu lieu le même jour. J'ai déjà signalé à votre attention la nature des explications que M. Duchemin a fournies, et c'est sur cela que le département des Douanes s'est basé, pour m'accuser d'avoir fait de fausses déclarations au Parlement, lorsque j'ai soutenu que l'on avait payé trop cher pour cette enquête. Dans le rapport de l'auditeur général pour l'exercice 1912-1913, dans la partie F, département des Finances, on a publié à la page F-48, une partie de la correspondance échangée à ce sujet et dont je vais vous donner lecture :

Bureau de l'auditeur, Ottawa, 13 juin 1913.  
Monsieur,—Relativement à l'enquête qu'a tenue M. H. P. Duchemin, pour le compte de votre département, je présume que l'on a signalé à votre attention sur les déclarations qu'a faites au Parlement, le 23 courant (p. 10981 version anglaise des Débats), M. McKenzie, M.P., à savoir que "le 6 septembre dernier, M. Duchemin a tenu six enquêtes de 3 heures à 6 heures de l'après-midi, dans une maison de New-Campbellton ou de Grand-Bras-d'Or, et qu'il a fait six comptes distincts et séparés, qui s'élèvent au chiffre de plus de 100 dollars pour trois heures de travail". Son compte en date du 31 octobre dernier établit qu'il réclame les honoraires de six jours entiers de travail, pour quelques heures de travail, les 2, 5, 6, 7, 9, 11 et 12 septembre, employées à conduire des enquêtes au Petit-Bras-d'Or et à New-Campbellton.

A cause du débat que cette affaire a soulevé au Parlement, je vous demande un état détaillé de la part de M. Duchemin, établissant l'emploi de son temps durant ces six jours qu'il charge au compte du Gouvernement.

Je demeure, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. D. Sutherland, pour l'A.G.

Au commissaire des douanes.

Voici la réponse du commissaire des douanes.

Département des Douanes,

Ottawa, 26 juin 1913.

A monsieur l'Auditeur général.

Monsieur,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre en date du 13 du courant, dans laquelle vous appelez mon attention sur un passage du hansard (p. 10981, version angl.) au sujet de l'enquête conduite par M. H. P. Duchemin et sur la copie ci-jointe du rapport de M. Duchemin sur ce sujet.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

John McDougald,

Commissaire des douanes.

Je vais maintenant vous citer la réponse de M. Duchemin, qui n'est pas très longue. Avant d'aller plus loin, monsieur l'Orateur, je tiens à signaler à votre attention et à l'attention de cette Chambre que M. Duchemin explique dans sa réponse que son temps a été employé à tenir des enquêtes à Bras-d'Or, durant les journées des 11, 12 et 13 septembre 1912, lorsqu'en réalité, les rapports qu'il a envoyés au département à ce sujet, sont censés être sortis de ses mains